

**COMMUNIQUÉ**

Pour diffusion immédiate

**L'INDEXATION : UN BON MOYEN DE FAIRE FRUCTIFIER SON REER**

**Montréal, le 30 janvier 2008** – Parmi les différents moyens offerts aux investisseurs pour faire fructifier leur REER et atteindre leurs objectifs, la Banque Laurentienne recommande une technique fort simple qui a fait ses preuves : l'indexation annuelle des cotisations. Cette technique s'inscrit dans la formule 3 D mise de l'avant par la Banque, qui se compose de trois dimensions toutes simples – dollars, durée, diversification – nécessaires à une bonne gestion de ses placements en vue de sa retraite.

L'inflation demeure un facteur dont tout investisseur doit tenir compte. De ce fait, toute bonne planification de retraite doit prévoir l'augmentation des cotisations en fonction de la hausse du coût de la vie. Cette approche permettra à l'investisseur d'amorcer son programme d'épargne avec des cotisations moindres, pour les relever progressivement au rythme de la hausse de l'inflation et de l'augmentation de ses revenus. Cette méthode encourage les jeunes à débiter plus tôt car les montants de départ sont plus petits.

Ainsi, en prévoyant l'indexation des cotisations, l'épargnant investit au départ un montant moindre que la moyenne des cotisations qu'il devra verser pendant toute la durée de ses investissements dans un REER. En augmentant les montants investis de 2 à 3 % par année, selon le taux réel d'inflation, les cotisations augmentent proportionnellement en fonction de l'inflation et protègent l'investisseur de la « facture du futur », c'est-à-dire la hausse du coût de la vie accumulée pendant quelques décennies.

Le tableau suivant présente les cotisations à verser, en fonction de l'âge où on contribue régulièrement à un REER, pour accumuler un montant de 500 000 \$ à l'âge de 65 ans. Les calculs tiennent compte d'un taux moyen de rendement annuel de 6 %.

Âge auquel on commence à cotiser	Cotisation mensuelle	Cotisation mensuelle indexée annuellement à 3 %
25 ans	251,06 \$	166,85 \$
35 ans	497,75 \$	357,13 \$
45 ans	1 082,15 \$	853,67 \$
55 ans	3 051,02 \$	2 700,45 \$

À titre d'exemple, si l'investisseur débute ses cotisations à 25 ans, il lui en coûtera 251,06 \$ par mois pendant 40 ans. Cependant, s'il indexe annuellement sa cotisation de 3 %, toujours en débutant à 25 ans, il lui en coûtera 166,85 \$ par mois la première année, 171,85 \$ par mois la deuxième année et ainsi de suite pour les années subséquentes. L'indexation de ses cotisations lui permet donc de réaliser des économies au cours des premières années de son

investissement dans un REER sans compromettre sa capacité d'augmenter ses contributions au cours des années subséquentes en fonction de l'augmentation de ses revenus.

### **Il n'y a pas d'âge pour indexer**

Bien que l'exemple précédent vise à encourager les jeunes épargnants à planifier l'indexation dans leur plan de retraite initial, il n'est jamais trop tard pour commencer à indexer ses cotisations. Ainsi, si l'investisseur contribue déjà à son REER, disons à hauteur de 200 \$ par mois depuis quelques années, il devrait penser à indexer au taux d'inflation courant, ses cotisations pour l'année 2008. S'il augmente de 3 % la cotisation mensuelle de 200 \$, il lui en coûtera 6 \$ de plus par mois, soit 206 \$. Il faut prendre l'habitude d'indexer, à chaque année ou à chaque changement de son revenu.

### **À propos de la Banque Laurentienne**

La Banque Laurentienne est une institution bancaire œuvrant à travers le Canada qui offre des services financiers diversifiés à ses clients. Se démarquant par l'excellence de son service, sa simplicité et sa proximité, elle dessert les particuliers, ainsi que les petites et moyennes entreprises. Elle offre aussi ses produits à un vaste réseau externe d'intermédiaires financiers indépendants, par l'entremise de B2B Trust, de même que des services de courtage en valeurs mobilières via Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

La Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec avec le troisième plus important réseau de succursales. Ailleurs au Canada, elle intervient dans des secteurs ciblés où elle occupe une position enviable. La Banque Laurentienne gère un actif au bilan de près de 18 milliards de dollars, de même que des actifs administrés de plus de 15 milliards de dollars. Fondée en 1846, elle compte quelque 3 300 employés.

-30-

Pour renseignements :

Nora Bouikni  
Conseillère, relations publiques  
Affaires publiques, communications et relations avec les  
investisseurs  
Bureau : 514 284-4500, poste 6379  
[nora.bouikni@banquelaurentienne.ca](mailto:nora.bouikni@banquelaurentienne.ca)